

ENSEIGNEMENT MORAL ET CIVIQUE (cycle 2. NIVEAU)

Surligner les objets d'enseignements étudiés, et compléter les pratiques qui y sont associées.

DOMAINE A : La sensibilité : soi et les autres.

A. Obj 1 : Identifier et exprimer en les régulant ses émotions et ses sentiments.

Connaissances, capacités et attitudes visées	Objets d'enseignement	Pratiques
A.1/a. Identifier et partager des émotions, des sentiments dans des situations et à propos d'objets diversifiés : textes littéraires, oeuvres d'art, la nature, débats portant sur la vie de la classe.	Connaissance et reconnaissance des émotions de base (peur, colère, tristesse, joie).	
	Connaissance et structuration du vocabulaire des sentiments et des émotions.	
	Expérience de la diversité des expressions des émotions et des sentiments.	
A.1/b. Se situer et s'exprimer en respectant les codes de la communication orale, les règles de l'échange et le statut de l'interlocuteur.	Travail sur les règles de la communication.	

A. Obj 2 : S'estimer et être capable d'écoute et d'empathie.

Connaissances, capacités et attitudes visées	Objets d'enseignement	Pratiques
A.2/a. Prendre soin de soi et des autres.	Le soin du langage : langage de la politesse.	
	Le soin du corps, de l'environnement immédiat et plus lointain.	
	Le soin des biens personnels et collectifs.	
	L'intégrité de la personne.	

Connaissances, capacités et attitudes visées	Objets d'enseignement	Pratiques
A.2/b. Accepter les différences.	Le respect des pairs et des adultes. Les atteintes à la personne d'autrui (racisme, antisémitisme, sexisme, xénophobie, homophobie, harcèlement...).	
	Le respect des différences, interconnaissance, tolérance.	
	La conscience de la diversité des croyances et des convictions.	

A. Obj 3 : Se sentir membre d'une collectivité.

Connaissances, capacités et attitudes visées	Objets d'enseignement	Pratiques
A. 3/a. Identifier les symboles de la République présents dans l'école.	Connaître les valeurs et reconnaître les symboles de la République française : le drapeau, l'hymne national, les monuments, la fête nationale.	
A.3/b. Apprendre à coopérer.	Initiation aux règles de la coopération.	

DOMAINE B : Le droit et la règle : des principes pour vivre avec les autres.

B. Obj 1 : Comprendre les raisons de l'obéissance aux règles et à la loi dans une société démocratique.

Connaissances, capacités et attitudes visées	Objets d'enseignement	Pratiques
B.1/a. Adapter sa tenue, son langage et son comportement aux différents contextes de vie et aux différents interlocuteurs.	Initiation à la distinction des registres de langue.	
B.1/b. Respecter les autres et les règles de la vie collective. Participer à la définition de règles communes dans le cadre adéquat.	<p>Les règles de vie de la classe et de l'école.</p> <hr style="border-top: 1px dashed black;"/> <p>Les droits et les devoirs de l'enfant et de l'élève (la charte d'usage des Tuic de l'école (B2i-1), la Convention internationale des droits de l'enfant (Cide) : art. 2, 6, 9.</p>	
B.1/c. Comprendre que la règle commune peut interdire, obliger, mais aussi autoriser.	Initiation au code de la route et aux règles de prudence, en lien avec l'attestation de première éducation à la route (Aper).	
B.1/d. Connaître ses droits et les moyens de les faire valoir.	Les différents contextes d'obéissance aux règles, le règlement intérieur, les sanctions.	
B.1/e. Comprendre qu'il existe une gradation des sanctions et que la sanction est éducative (accompagnement, réparation...).	Initiation au vocabulaire de la règle et du droit (règle, règlement, loi...).	

B. Obj 2 : Comprendre les principes et les valeurs de la République française et des sociétés démocratiques.

Connaissances, capacités et attitudes visées	Objets d'enseignement	Pratiques
B.2. Connaître quelques principes et valeurs fondateurs d'une société démocratique.	Les valeurs : la liberté, l'égalité, la laïcité.	
	L'égalité de droit entre les femmes et les hommes.	
	Les droits et les devoirs : de la personne, de l'élève, du citoyen (initiation) ; la Déclaration des droits de l'homme et du citoyen de 1789, art. 1, 4, 6.	

DOMAINE C : Le jugement : penser par soi-même et avec les autres

C. Obj 1 : Développer les aptitudes à la réflexion critique : en recherchant les critères de validité des jugements moraux ; en confrontant ses jugements à ceux d'autrui dans une discussion ou un débat argumenté.

Connaissances, capacités et attitudes visées	Objets d'enseignement	Pratiques
C.1/a Exposer une courte argumentation pour exprimer et justifier un point de vue et un choix personnels.	Le choix, sa justification.	
	Connaissance de quelques structures simples de l'argumentation (connecteurs et lexique).	
	Les raisons qui font juger une action bonne ou mauvaise.	

Connaissances, capacités et attitudes visées	Objets d'enseignement	Pratiques
C.1/b. S'affirmer dans un débat sans imposer son point de vue aux autres et accepter le point de vue des autres.	Les règles de la discussion en groupe (écoute, respect du point de vue de l'autre, recherche d'un accord...). Initiation aux règles du débat.	
	Initiation à l'argumentation.	
	Les préjugés et les stéréotypes.	
C.1/c. Aborder la laïcité comme liberté de penser et de croire ou de ne pas croire.	Initiation aux différences entre penser, croire et savoir.	

C. Obj 2 : Différencier son intérêt particulier de l'intérêt général.

Connaissances, capacités et attitudes visées	Objets d'enseignement	Pratiques
C.2. Différencier son intérêt particulier de l'intérêt général.	La notion de bien commun dans la classe et dans l'école.	
	Les valeurs personnelles et collectives.	

DOMAINE D : L'engagement : agir individuellement et collectivement

D. Obj 1 : S'engager et assumer des responsabilités dans l'école et dans l'établissement.

Connaissances, capacités et attitudes visées	Objets d'enseignement	Pratiques
D.1/a. Respecter les engagements pris envers soi-même et envers les autres. S'impliquer dans la vie scolaire (actions, projets, instances...).	L'engagement moral : la confiance, la promesse, la loyauté.	
D.1/b. Réaliser un projet collectif (projet de classe, d'école, communal national...).		
D.1/c. Coopérer en vue d'un objectif commun.	La coopération, l'entraide.	
D.1/d. Expliquer en mots simples la fraternité et la solidarité.	Les valeurs : la fraternité, la solidarité.	

D. Obj 2 : Prendre en charge des aspects de la vie collective et de l'environnement et développer une conscience citoyenne, sociale et écologique.

Connaissances, capacités et attitudes visées	Objets d'enseignement	Pratiques
D.2/a. Prendre des responsabilités dans la classe et dans l'école. S'impliquer dans la vie scolaire (actions, projets, instances...).	La participation démocratique.	
	La responsabilité.	
	Le développement durable.	
D.2/b. S'impliquer progressivement dans la vie collective à différents niveaux.	Le secours à autrui : sens du discernement, en lien avec le dispositif et l'attestation « apprendre à porter secours » (APS).	